



BAQIMEHP
EXPERT FORMATION SANTÉ

CATALOGUE

2026

ESSMS

FORMATIONS
INTER-ENTREPRISES

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Par AFNOR Certification

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Préface

En 2026, une nouvelle impulsion pour mettre au profit des établissements de santé et des établissements sociaux et médico-sociaux l'expérience et l'expertise du BAQIMEHP

La qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des usagers du système de santé est un enjeu majeur pour chaque établissement ou service. Elle nécessite un maintien constant de la dynamique qualité propre à chaque établissement et une adaptation aux évolutions réglementaires.

De statut associatif, le BAQIMEHP évolue depuis bientôt 30 ans sur l'ensemble du territoire français (DROM COM compris) dans le secteur de la formation (certifié QUALIOP1 par l'AFNOR), il intervient également dans l'accompagnement et l'audit auprès d'établissements de santé privés, Espic et publics, ainsi qu'auprès d'établissements et services dans le secteur social et médico-social.

Les compétences acquises du BAQIMEHP dans le domaine essentiel de la qualité lui permettent de répondre à ces enjeux à travers une approche pédagogique qui lie les méthodes et connaissances théoriques à leurs applications concrètes sur le terrain.

Fort de son expérience et expertise acquises, le BAQIMEHP crée et développe depuis 2025 un nouveau pôle d'évaluation des ESSMS. Cette nouvelle activité est réalisée par une équipe à taille humaine, disposant d'évaluateurs aux compétences solides et diversifiées pouvant intervenir sur l'ensemble du territoire français.

Quant aux établissements sanitaires, le BAQIMEHP poursuit son engagement auprès des professionnels pour les accompagner dans l'atteinte des nouvelles exigences de la certification à l'occasion d'audits et de formations personnalisés.

Nous vous laissons découvrir notre offre de formation pour cette année 2026.

N'hésitez pas à nous contacter : l'équipe du BAQIMEHP reste à votre disposition pour échanger et vous proposer une offre personnalisée adaptée à vos besoins.



Laetitia BUSCOZ
Directrice du BAQIMEHP



Dominique COUDREAU
Président du BAQIMEHP

Sommaire

 Cliquer sur l'intitulé pour accéder au programme

Préface.....2	Bulletin d'inscription formations 1 journée..... 18
Agenda des sessions de formations inter4	Bulletin d'inscription formations 1/2 journée 19
Présentation du BAQIMEHP5	Conditions générales de vente 20
Notre équipe de formateurs6	Règlement intérieur..... 21
 <u>FORMATIONS INTER ESSMS</u>	
 <u>1 journée</u>	
Se préparer à l'évaluation HAS de la qualité des ESSMS7	
Le signalement et le traitement des évènements indésirables.....8	
Les méthodes d'évaluation de la qualité des ESSMS : réaliser son autoévaluation9	
Les outils de pilotage et de mise en œuvre de la démarche qualité et gestion des risques en ESSMS 10	
 <u>1 demi-journée</u>	
Maîtriser les critères impératifs de l'évaluation de la qualité des ESSMS..... 11	
La boîte à outils de la démarche qualité des ESSMS : comment impliquer les professionnels 12	
Le signalement et le traitement des évènements indésirables..... 13	
L'évaluation de la qualité des ESSMS : se préparer à la méthode de l'accompagné traceur 14	
Le contenu du dossier de la personne accompagnée : les attendus de l'évaluation de la qualité des ESSMS..... 15	
Se préparer à l'évaluation de la qualité des ESSMS : les points clés 16	
Les méthodes d'évaluation de la qualité des ESSMS : réaliser son autoévaluation 17	

Agenda des sessions de formations inter ESSMS

 *Cliquer sur le jour pour accéder au programme*

JUIN 2026

Jeudi 11 (visio) :

Les outils de pilotage et de mise en œuvre de la démarche qualité et gestion des risques en ESSMS (journée)

Vendredi 12 matin (visio)

Maîtriser les critères impératifs de l'évaluation de la qualité des ESSMS (demi-journée)

Vendredi 12 après-midi (visio)

La boîte à outils de la démarche qualité en ESSMS : comment impliquer les professionnels (demi-journée)

Mercredi 17 (visio) :

Les méthodes d'évaluation de la qualité des ESSMS : réaliser son autoévaluation (journée)

Jeudi 18 (visio) :

Se préparer à l'évaluation de la qualité des ESSMS (journée)

Lundi 22 après-midi (visio)

Le signalement et le traitement des événements indésirables (demi-journée)

Mardi 23 matin (visio)

L'évaluation de la qualité des ESSMS : se préparer à la méthode de l'accompagné traceur (demi-journée)

Mardi 23 après-midi (visio)

Le contenu du dossier de la personne accompagnée : les attendus de l'évaluation de la qualité des ESSMS (demi-journée)

Lundi 29 (visio) :

Le signalement et le traitement des événements indésirables (journée)

Mardi 30 matin (visio)

Se préparer à l'évaluation de la qualité des ESSMS : les points clés (demi-journée)

Mardi 30 après-midi (visio)

Les méthodes d'évaluation de la qualité des ESSMS : réaliser son autoévaluation (demi-journée)

Présentation du BAQIMEHP

Le Bureau de l'Assurance Qualité et de l'Information Médico-Economique de l'Hospitalisation Privée (BAQIMEHP) est une association de la loi 1901 créée en 2002 par la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) certifié QUALIOPI.

Les missions du BAQIMEHP ont été élargies depuis sa réforme statutaire en 2013 :

Le BAQIMEHP a pour objet, dans les domaines sanitaire et médico-social, d'accompagner et d'assister les acteurs dans le développement et la mise en œuvre :

- ✓ d'une information médico-économique en concourant notamment à l'élaboration et à l'analyse des programmes de médicalisation des systèmes d'information ;
- ✓ des démarches qualité, de l'accréditation, de la certification, des évaluations internes et externes et des agréments proposés ou imposés par les pouvoirs publics ;
- ✓ des systèmes d'information médicale et économique proposés ou mis en œuvre par la profession et par les pouvoirs publics dans les secteurs sanitaire et médico-social.

A cet effet, l'Association constitue un centre d'expertise, d'audit et de formation :

- ✓ Elle réalise toute étude, évaluation, consultation, ingénierie, audit ;
- ✓ Elle dispense toute formation ;
- ✓ Elle constitue un espace de réflexion et de recherche concernant la politique d'évaluation, la qualité et la sécurité des soins et plus généralement le développement et l'organisation du système de santé.



Accessibilité de nos formations

Si vous êtes en situation de handicap, nos locaux et nos formations sont adaptés pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions.



Livret d'accueil disponible sur demande ou sur notre site internet :

https://baqimehp.com/wp-content/uploads/2026/04/20260105_Livret-accueil-PSH.pdf

Référent handicap : Sandrine MEDEIROS - 01 56 88 03 04 - info@baqimehp.com

Notre équipe de formateurs

- ⇒ **Madame Pauline BENOIT**
Chargée de projet
Master 2 en droit et gestion de la santé, d'un Master 1 en droit privé et d'une licence en droit privé.
14 ans d'expertise dans le domaine médico-social
pauline.benoit@baqimehp.com

- ⇒ **Madame Laure MALLARONI**
Chargée de projet
Mastère Management Hospitalier
DU Qualité en Santé
Maîtrise Gestion Hôtelière
DEUG : Maths et Sciences Sociales
Plus de 20 ans d'expertise dans le domaine médico-social

- ⇒ **Madame Nassera MESATFA**
Chargée de projet
Mastère II spécialisé en gestion des établissements de santé
Doctorat de sociologie de la santé
DEA « Politiques sociales et société »
Plus de 20 ans d'expertise dans le domaine sanitaire et médico-social

- ⇒ **Monsieur Sébastien GARCIA**
Chargé de projet
DESS Economie et Gestion des Cliniques et Etablissements pour Personnes Agées (E.G.C.E.P.A)
DES Comptables et Financières (D.E.S.C. F)
Maîtrise des Sciences et Techniques Comptables & Financières (M.S.T.C.F.)
D.U.T. Gestion des Entreprises et Administration (G.E.A)
Plus de 20 ans d'expertise dans le domaine médico-social

Vos contacts au BAQIMEHP

- ⇒ **Madame Sandrine MEDEIROS**
Responsable formation
Référent handicap (Qualiopi)
info@baqimehp.com

- ⇒ **Monsieur Luca RUZIC**
Comptable
luca.ruzic@baqimehp.com

Se préparer à l'évaluation de la qualité des ESSMS

1 journée, soit 7 heures / 9h00-17h00 en distanciel

CONTEXTE

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS (Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux) ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.

Le Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux publié par la HAS en 2022 et actualisé en juillet 2025 est le document national de référence. L'ensemble des ESSMS sont entrés dans ce nouveau dispositif d'évaluation depuis 2023. Le manuel d'évaluation de la qualité sert à la fois aux ESSMS pour réaliser leur autoévaluation et aux organismes évaluateurs externes habilités à mener les évaluations des ESSMS. L'évaluation de la qualité est un instant fort de la vie des ESSMS, nécessitant pour la gouvernance et les équipes de s'informer et de se préparer au préalable de la visite mené par un organisme évaluateur externe.

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux de la démarche d'évaluation de la qualité des ESSMS
- S'approprier le manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS
- Savoir se préparer pour son évaluation de la qualité

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, directeur adjoint, assistant/adjoint de direction, responsable qualité, référent qualité, responsable de service, etc.

PREREQUIS

- Connaître les principes de bases de la démarche qualité et gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. [qualification page 6 du catalogue](#))
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

- Introduction
- La procédure d'évaluation
 - La plateforme Synaé
 - La visite d'évaluation
 - Le processus décisionnel
 - Le rapport d'évaluation
- Le manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS
 - La présentation générale
Cas pratique
 - Les méthodes d'évaluation
Cas pratique
- Se préparer en interne
 - Réaliser le diagnostic de la situation de l'ESSMS
 - Identifier la stratégie et les ressources nécessaires
Cas pratique
- Conclusion

COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1^{er} participant à la journée de formation (385€ à partir du 2^{ème} participant)

Le signalement et le traitement des événements indésirables

1 journée, soit 7 heures / 9h-17h en distanciel

CONTEXTE

La réglementation et l'évaluation de la qualité des ESSMS encourage les établissements et services du secteur social et médico-social (ESSMS) à structurer leur gestion des événements indésirables afin de faciliter leur signalement et leur traitement. Le signalement des événements indésirables graves et la transmission de leur analyse auprès des autorités compétentes est obligatoire.

La gestion des événements indésirables est donc un enjeu majeur pour l'amélioration de la qualité de l'accompagnement et des pratiques.

OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels du secteur social et médico-social de comprendre et jouer leur rôle en matière de signalement des événements indésirables
- Savoir organiser le signalement des événements indésirables et leur traitement, et organiser les analyses en équipe pluridisciplinaire
- Permettre aux professionnels, dans le cadre de la gestion des événements indésirables, d'acquérir les méthodes et outils validés par la HAS et indispensables à la mise en place de démarches de retours d'expérience

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, responsables de service, responsable qualité, référent qualité, cadres, professionnels du soin et de l'accompagnement, etc

PREREQUIS

- Connaissance de base de la démarche qualité

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6 du catalogue)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

- Introduction
- Contexte
 - Cadre réglementaire et normatif
 - Principales exigences de l'évaluation de la qualité
 - La gestion des événements indésirables : un enjeu
- Le signalement des événements indésirables, le traitement immédiat et la sélection des événements indésirables à analyser
 - Les événements indésirables à signaler
 - Le signalement interne et le traitement immédiat
 - Caractérisation des événements indésirables et choix des événements indésirables à analyser
 - Le signalement externe
- L'analyse d'un événement indésirable et la mise en place du retour d'expérience
 - Les principes communs à toutes les démarches d'analyse
 - Les dispositifs d'analyse : rôles et missions de chacun (CREX, RMM, Autres dispositifs)
Cas pratique
 - Les méthodes et outils : ALARM, arbre des causes, 5M et 7M, ORION
Cas pratique
 - Le choix et le suivi des actions
Cas pratique
 - Les retours d'expériences au niveau de l'ESSMS
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1^{er} participant à la journée de formation (385€ à partir du 2^{ème} participant)

Les méthodes d'évaluation de la qualité des ESSMS : réaliser son autoévaluation

1 journée, soit 7 heures / 9h00-17h00 en distanciel

CONTEXTE

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.

Le « Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux » publié par la HAS en 2022 et mis à jour en juillet 2025 est le document national de référence. Il sert à la fois aux ESSMS pour réaliser leur autoévaluation et aux organismes évaluateurs externes qui réalisent les visites d'évaluation, selon trois méthodes d'évaluation : accompagné traceur, traceur ciblé et audit système. Dans ce cadre, il est recommandé de réaliser son autoévaluation afin de se préparer à cette évaluation et aux attendus.

OBJECTIFS

- Comprendre l'approche des nouvelles modalités d'évaluation
- Acquérir la méthodologie des modalités d'évaluation de la qualité des ESSMS
- Réaliser son autoévaluation

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, directeur adjoint, responsable qualité, responsables de services, professionnels du soin et de l'accompagnement des ESSMS etc.

PREREQUIS

- Connaître les principes de bases de la démarche qualité et gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. [qualification page 6 du catalogue](#))
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

- Introduction
- Les méthodes d'évaluation de la qualité des ESSMS
 - L'accompagné traceur
Cas pratique
 - Le traceur ciblé
Cas pratique
 - L'audit système
Cas pratique
 - L'entretien avec les membres du CVS
Cas pratique
- Organiser en interne la mise en œuvre des évaluations
 - La stratégie de mise en place des évaluations
 - L'identification des évaluations à mettre en œuvre
 - La préparation des évaluations
 - La mise en œuvre des évaluations
 - La synthèse
 - La communication et le suivi
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1^{er} participant à la journée de formation (385€ à partir du 2^{ème} participant)

Les outils de pilotage et de mise en œuvre de la démarche qualité et gestion des risques en ESSMS

1 journée, soit 7 heures / 9h00-17h00 en distanciel

CONTEXTE

La mise en place d'outils de pilotage et de mise en œuvre de la démarche qualité et gestion des risques pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) est un élément incontournable à intégrer dans leur pilotage global, ce qui a été renforcé avec le dispositif d'évaluation de la qualité mis en œuvre depuis 2022 pour l'ensemble des ESSMS au niveau national.

Les outils validés sont nombreux et la pertinence de leur utilisation nécessite leur bonne appropriation par les équipes.

OBJECTIFS

- Connaître les outils qualité et gestion des risques
- Savoir utiliser de manière appropriée les principaux outils

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, directeur adjoint, responsable qualité, responsables de service, professionnels du soin et de l'accompagnement

PREREQUIS

- Connaître les principes de bases de la démarche qualité et gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. [qualification page 6 du catalogue](#))
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

- Introduction
- Les outils de pilotage et de mise en œuvre de la démarche qualité et gestion des risques
 - Pour planifier la démarche qualité et gestion des risques
 - Projet d'établissement / Projet de service
 - Le Plan d'action qualité (PAQ)

Cas pratique

 - Le suivi du CPOM
 - Le Plan de gestion de crise / de continuité de l'activité
 - Pour mettre en œuvre la démarche qualité et gestion des risques
 - Les instances
 - La gestion documentaire
 - Formation / sensibilisation des professionnels

Cas pratique
 - Pour évaluer la démarche qualité et gestion des risques
 - Cartographie des risques

Cas pratique

 - Evènements indésirables
 - Satisfaction des personnes accompagnées
 - Plaintes et réclamations
 - Autoévaluation de la qualité des ESSMS
 - Audit interne
 - Evaluation de la qualité des ESSMS
 - Tableau de bord des indicateurs

Cas pratique
 - Pour ajuster et améliorer la démarche qualité et gestion des risques
 - Mise à jour du Plan d'Action Qualité (PAQ)
 - Mise à jour du Projet d'établissement / Projet de service, des politiques
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1^{er} participant à la journée de formation (385€ à partir du 2^{ème} participant)

Maîtriser les critères impératifs de l'évaluation de la qualité des ESSMS

1 demi-journée, soit 3h30 / 9h00-12h30 en distanciel

CONTEXTE

Le « Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux » publié par la HAS en 2022 et mis à jour en juillet 2025 est le document national de référence concernant l'évaluation de la qualité des ESSMS mise en place au niveau national depuis 2022. Durant la visite d'évaluation, 18 critères parmi les 157 critères du manuel sont considérés comme prioritaires : il s'agit des critères impératifs. Si la cotation est inférieure à 4 à ce(s) critère(s), les évaluateurs doivent déclencher en visite un formulaire critère impératif. L'ESSMS doit alors transmettre avec son rapport final d'évaluation un plan d'action relatif aux critères impératifs auprès des autorités de tarification et de contrôle dont il dépend, qui sera suivi dans le temps avec les autorités. Aussi, les critères impératifs constituent une priorité dans l'identification des axes de progrès et la mise en œuvre des actions d'amélioration lors de l'évaluation.

OBJECTIFS

- Comprendre la cotation des critères impératifs
- Maîtriser les exigences relatives aux 18 critères impératifs du manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS
- Réaliser son autoévaluation

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, directeur adjoint, responsable qualité, responsables de services, professionnels du soin et de l'accompagnement des ESSMS etc.

PREREQUIS

- Connaître les principes de bases de la démarche qualité et gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. [qualification page 6 du catalogue](#))
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

- Introduction
- La cotation des critères impératifs
- Les 7 critères impératifs du chapitre 2 du manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS
Cas pratique
- Les 11 critères impératifs du chapitre 3 du manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS
Cas pratique
- Les pièges à éviter concernant les critères impératifs
- Réaliser l'autoévaluation de son établissement ou service : focus sur les critères impératifs
- Conclusion

COÛT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation

La boîte à outils de la démarche qualité en ESSMS : comment impliquer les professionnels

1 demi-journée, soit 3h30 / 13h30-17h en distanciel

CONTEXTE

La mise en place d'outils de pilotage et de mise en œuvre de la démarche qualité et gestion des risques pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) est un élément incontournable à intégrer dans leur pilotage global. Ce point a été renforcé avec le dispositif d'évaluation de la qualité mis en œuvre depuis 2022 pour l'ensemble des ESSMS au niveau national.

Les outils prioritaires validés sont présentés en donnant des clés de pilotage à la gouvernance et d'adhésion des professionnels à la démarche qualité.

OBJECTIFS

- Connaître les outils qualité et gestion des risques
- Savoir utiliser de manière appropriée les principaux outils
- Savoir impliquer les professionnels dans la démarche qualité et gestion des risques

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, directeur adjoint, responsable qualité, responsables de service, professionnels du soin et de l'accompagnement

PREREQUIS

- Connaître les principes de bases de la démarche qualité et gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. [qualification page 6 du catalogue](#))
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

- Introduction
- Les principaux outils pour planifier la démarche qualité et gestion des risques
Cas pratique
- Les principaux outils pour mettre en œuvre la démarche qualité et gestion des risques
- Les principaux outils pour évaluer la démarche qualité et gestion des risques
Cas pratique
- Les principaux outils pour ajuster et améliorer la démarche qualité et gestion des risques
- Les clés pour impliquer les professionnels dans la démarche qualité et gestion des risques
 - À l'étape de planification de la démarche
 - À l'étape de mise en œuvre de la démarche
 - À l'étape de l'évaluation de la démarche
 - À l'étape de l'ajustement et de l'amélioration de la démarche
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation

Le signalement et le traitement des événements indésirables

1 demi-journée soit 3h30 / 13h30-17h en distanciel

CONTEXTE

La réglementation et l'évaluation de la qualité des ESSMS encourage les établissements et services du secteur social et médico-social (ESSMS) à structurer leur gestion des événements indésirables afin de faciliter leur signalement et leur traitement. Le signalement des événements indésirables graves et la transmission de leur analyse auprès des autorités compétentes est obligatoire.

La gestion des événements indésirables est donc un enjeu majeur pour l'amélioration de la qualité de l'accompagnement et des pratiques.

OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels du secteur social et médico-social de comprendre et jouer leur rôle en matière de signalement des événements indésirables
- Savoir organiser le signalement des événements indésirables et leur traitement, et organiser les analyses en équipe pluridisciplinaire
- Permettre aux professionnels, dans le cadre de la gestion des événements indésirables, d'acquérir les méthodes et outils validés par la HAS et indispensables à la mise en place de démarches de retours d'expérience

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, responsables de service, responsable qualité, référent qualité, cadres, professionnels du soin et de l'accompagnement, etc.

PREREQUIS

- Connaissance de base de la démarche qualité

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6 du catalogue)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

- Introduction
- Le signalement des événements indésirables, le traitement immédiat et la sélection des événements indésirables à analyser
 - Les événements indésirables à signaler
 - Le signalement interne et le traitement immédiat
 - Caractérisation des événements indésirables et choix des événements indésirables à analyser
 - Le signalement externe
- L'analyse d'un événement indésirable et la mise en place du retour d'expérience
 - Les principes communs à toutes les démarches d'analyse
 - Les dispositifs d'analyse : rôles et missions de chacun (CREX, RMM, Autres dispositifs)
Cas pratique
 - Les méthodes et outils : ALARM, arbre des causes, 5M et 7M, ORION
Cas pratique
 - Le choix et le suivi des actions
 - Les retours d'expériences au niveau de l'ESSMS
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation

L'évaluation de la qualité des ESSMS : se préparer à la méthode de l'accompagné traceur

1 demi-journée, soit 3h30 / 9h00-12h30 en distanciel

CONTEXTE

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.

Les organismes évaluateurs externes procèdent à la réalisation de la visite d'évaluation des ESSMS, selon trois méthodes d'évaluation. La méthode de l'accompagné traceur permet aux évaluateurs de rencontrer des personnes accompagnées et les professionnels qui les accompagnent au quotidien, de recueillir leur expérience et d'investiguer les différentes thématiques du chapitre 1 du manuel d'évaluation de la qualité. Cette méthode d'évaluation nécessite d'en connaître les enjeux et de s'y préparer jusqu'à la visite d'évaluation.

OBJECTIFS

- Comprendre l'approche de la méthode de l'accompagné traceur
- Acquérir la méthodologie de l'accompagné traceur comme méthode d'évaluation de la qualité des ESSMS
- Se préparer à la méthode de l'accompagné traceur

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, directeur adjoint, responsable qualité, responsables de services, professionnels du soin et de l'accompagnement des ESSMS etc.

PREREQUIS

- Connaître les principes de bases de la démarche qualité et gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. [qualification page 6 du catalogue](#))
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

- Introduction
- L'accompagné traceur
 - La présentation de la méthode
 - L'identification des profils des personnes accompagnées
Cas pratique
 - La rencontre avec la personne accompagnée
Cas pratique
 - La rencontre avec les professionnels
Cas pratique
 - La cotation des éléments d'évaluation
- Se préparer à la méthode de l'accompagner traceur
 - Se préparer avant la visite d'évaluation
 - Les pièges à éviter concernant la méthode de l'accompagné traceur
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation

Le contenu du dossier de la personnes accompagnée : les attendus de l'évaluation de la qualité des ESSMS

1 demi-journée, soit 3h30 / 13h30-17h en distanciel

CONTEXTE

Les ESSMS doivent disposer d'un dossier pour chaque personne accompagnée au sein de la structure intégrant les informations administratives, socio-éducatives, médicales, paramédicales et professionnelles. Le dossier est dit unique car il doit regrouper dans un même support l'ensemble des documents et informations relatives à la personne. Le dossier usager contient les informations qui correspondent aux différentes étapes du parcours de la personne accompagnée : admission, projet d'accompagnement personnalisé, accompagnement et prise en charge durant le séjour, sortie. Dans le cadre de l'évaluation de la qualité des ESSMS, de nombreuses exigences reposent sur la présentation par les professionnels rencontrés des éléments formalisés dans le dossier de la personne et leur capacité à les valoriser.

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux du contenu du dossier de la personne accompagnée lors de l'évaluation de la qualité des ESSMS
- S'approprier les exigences de traçabilité attendues dans le dossier de la personne

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, directeur adjoint, assistant/adjoint de direction, responsable qualité, référent qualité, responsable de service, professionnels du soin et de l'accompagnement etc.

PREREQUIS

- Connaître les principes de bases de la démarche qualité et gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. [qualification page 6 du catalogue](#))
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

- Introduction
- Le contenu du dossier de l'utilisateur : à l'étape de l'admission
- Le contenu du dossier de l'utilisateur : à l'étape du projet d'accompagnement personnalisé
Cas pratique
- Le contenu du dossier de l'utilisateur : à l'étape de l'accompagnement et de la prise en charge durant le séjour
- Le contenu du dossier de l'utilisateur : à l'étape de la sortie
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation

Se préparer à l'évaluation de la qualité des ESSMS : les points clés

1 demi-journée, soit 3h30 / 9h00-12h30 en distanciel

CONTEXTE

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS (Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux) ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.

Le Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux publié par la HAS en 2022 et actualisé en juillet 2025 est le document national de référence. L'ensemble des ESSMS sont entrés dans ce nouveau dispositif d'évaluation depuis 2023. Le manuel d'évaluation de la qualité sert à la fois aux ESSMS pour réaliser leur autoévaluation et aux organismes évaluateurs externes habilités à mener les évaluations des ESSMS. L'évaluation de la qualité est un instant fort de la vie des ESSMS, nécessitant pour la gouvernance et les équipes de s'informer et de se préparer au préalable de la visite mené par un organisme évaluateur externe.

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux de la démarche d'évaluation de la qualité des ESSMS
- S'approprier le manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS
- Savoir se préparer pour son évaluation de la qualité

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, directeur adjoint, assistant/adjoint de direction, responsable qualité, référent qualité, responsable de service, etc.

PREREQUIS

- Connaître les principes de bases de la démarche qualité et gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. [qualification page 6 du catalogue](#))
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

- Introduction
- La procédure d'évaluation
 - La plateforme Synaé
 - La visite d'évaluation
 - Le processus décisionnel
 - Le rapport d'évaluation
- Le manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS
 - La présentation générale
 - Les méthodes d'évaluation
- Se préparer en interne
 - Réaliser le diagnostic de la situation de l'ESSMS
Cas pratique
- Conclusion

COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation

Les méthodes d'évaluation de la qualité des ESSMS : réaliser son autoévaluation

1 demi-journée, soit 3h30 / 13h30-17h en distanciel

CONTEXTE

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.

Le « Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux » publié par la HAS en 2022 et mis à jour en juillet 2025 est le document national de référence. Il sert à la fois aux ESSMS pour réaliser leur autoévaluation et aux organismes évaluateurs externes qui réalisent les visites d'évaluation, selon trois méthodes d'évaluation : accompagné traceur, traceur ciblé et audit système. Dans ce cadre, il est recommandé de réaliser son autoévaluation afin de se préparer à cette évaluation et aux attendus.

OBJECTIFS

- Comprendre l'approche des nouvelles modalités d'évaluation
- Acquérir la méthodologie des modalités d'évaluation de la qualité des ESSMS
- Réaliser son autoévaluation

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, directeur adjoint, responsable qualité, responsables de services, professionnels du soin et de l'accompagnement des ESSMS etc.

PREREQUIS

- Connaître les principes de bases de la démarche qualité et gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. [qualification page 6 du catalogue](#))
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

CONTENU

- Introduction
- Les méthodes d'évaluation de la qualité des ESSMS
 - L'accompagné traceur
 - Le traceur ciblé
 - L'audit système
 - L'entretien avec les membres du CVS

Cas pratique
- Conclusion

COÛT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation

Bulletin d'inscription des formations inter ESSMS (1 journée)

Intitulé de la formation :

Date et ville de la session :

Etablissement : (ECRIRE EN LETTRES CAPITALES)

N° Finess : / Spécialité(s) :

Nom :

Adresse :

CP : / Ville :

 : /  :

Personne à contacter (nécessaire) : /  :

Mail (nécessaire) :

Personne(s) à inscrire pour le compte de l'établissement : (ECRIRE EN LETTRES CAPITALES)

• M. / Mme / Prénom

Fonction (nécessaire) :

Mail (nécessaire) :

-30% du coût pédagogique à partir du 2^{ème} participant de la même entité géographique et par session

• M. / Mme / Prénom

Fonction (nécessaire) :

Mail (nécessaire) :

• M. / Mme / Prénom

Fonction (nécessaire) :

Mail (nécessaire) :

Pour toute inscription au-delà de deux personnes, merci d'utiliser un bulletin complémentaire.

- Satisfaites-vous aux pré-requis de la formation ? oui / non
- Avez-vous des besoins spécifiques (matériels, pédagogiques, autres) ? oui / non
- Etes-vous reconnu comme Personne en Situation de Handicap (PSH) ou avez-vous des besoins particuliers ? oui / non (si oui, notre référent handicap prendra contact avec vous)

Soit € (montant total coût pédagogique, exonéré de TVA)* pour participants

* Pauses et déjeuners inclus / Frais de transport et d'hébergement des stagiaires à la charge de l'établissement.

Pour toute inscription définitive, merci de joindre à ce bulletin le chèque de règlement libellé à l'ordre du BAQIMEHP et d'envoyer le tout à l'adresse suivante : BAQIMEHP - 106, rue d'Amsterdam 75009 PARIS

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente au verso et atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur

Cachet de l'établissement

Date et signature du Directeur

■ BAQIMEHP - 106, rue d'Amsterdam - 75009 Paris ■

■ Tél. : 01 56 88 03 04 ■ Mail : info@baqimehp.com ■ Internet : www.baqimehp.com ■ Réseaux : 

Association Loi 1901 ■ N° Siret : 414 009 928 00030 ■ Organisme de formation agréé n° 117 523 494 75

Bureau de l'Assurance Qualité & de l'Information Médico-Economique de l'Hospitalisation Privée

Bulletin d'inscription des formations inter ESSMS (1 demi-journée)

Intitulé de la formation :

Date et ville de la session :

Etablissement : (ECRIRE EN LETTRES CAPITALES)

N° Finess : / Spécialité(s) :

Nom :

Adresse :

CP : / Ville :

☎ : / 📠 :

Personne à contacter (nécessaire) : / ☎ :

Mail (nécessaire) :

Personne(s) à inscrire pour le compte de l'établissement : (ECRIRE EN LETTRES CAPITALES)

• M. / Mme / Prénom

Fonction (nécessaire) :

Mail (nécessaire) :

• M. / Mme / Prénom

Fonction (nécessaire) :

Mail (nécessaire) :

Pour toute inscription au-delà de deux personnes, merci d'utiliser un bulletin complémentaire.

- Satisfaites-vous aux pré-requis de la formation ? **oui** / **non**
- Avez-vous des besoins spécifiques (matériels, pédagogiques, autres) ? **oui** / **non**
- Etes-vous reconnu comme Personne en Situation de Handicap (PSH) ou avez-vous des besoins particuliers ? **oui** / **non** (si oui, notre référent handicap prendra contact avec vous)

Soit € (montant total coût pédagogique, exonéré de TVA)* pour participants

* Pauses et déjeuners inclus / Frais de transport et d'hébergement des stagiaires à la charge de l'établissement.

Pour toute inscription définitive, merci de joindre à ce bulletin le chèque de règlement libellé à l'ordre du BAQIMEHP et d'envoyer le tout à l'adresse suivante : BAQIMEHP - 106, rue d'Amsterdam 75009 PARIS

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente au verso et atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur

Cachet de l'établissement

Date et signature du Directeur

■ BAQIMEHP - 106, rue d'Amsterdam - 75009 Paris ■
 ■ Tél. : 01 56 88 03 04 ■ Mail : info@baqimehp.com ■ Internet : www.baqimehp.com ■ Réseaux : 
 Association Loi 1901 ■ N° Siret : 414 009 928 00030 ■ Organisme de formation agréé n° 117 523 494 75
 Bureau de l'Assurance Qualité & de l'Information Médico-Economique de l'Hospitalisation Privée

Conditions générales de vente inter-entreprises

Inscription

Toute inscription, précédée ou non d'une réservation téléphonique, doit faire l'objet d'une confirmation écrite par courrier, fax ou e-mail avec le bulletin téléchargeable en ligne sur le site du BAQIMEHP. Dès que votre inscription nous parvient, nous vous adressons un accusé de réception, accompagné d'une convention de formation en double exemplaire. Toute inscription vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Déroulement d'une formation

Avant la formation

Convocation

Sept jours au plus tard avant le début de la formation, une convocation vous est adressée précisant l'intitulé de la formation, les horaires ainsi que le lieu de la formation (un plan d'accès est joint à la convocation). Le lieu de la formation peut être le siège du BAQIMEHP à Paris ou tout autre site à Paris, ou en province quand la formation est prévue en région.

•Pendant la formation

Horaires

En règle générale, les formations se déroulent de 9h30 à 17h30 le premier jour et de 8h30 à 16h30 le deuxième jour.

Les horaires de début et de fin de stage sont précisés sur la convocation du participant.

Déroulement

A l'ouverture de la formation, l'intervenant vous rappelle l'objectif de la formation, son découpage pédagogique et recense vos attentes lors d'un tour de table de présentation. Une équipe formation est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

•A la fin de la formation

Evaluation de la formation

Nous portons une attention particulière au contrôle de la qualité de nos prestations. A l'issue de la formation, le formateur vous remet un questionnaire d'évaluation. Nous vous remercions de le remplir avec le plus grand soin, l'analyse de vos critiques permettant de vérifier la conformité de la formation réalisée avec les objectifs et le contenu du programme prévus. Ce questionnaire sert également à apprécier la qualité du formateur et des prestations annexes (accueil, supports de formation, restauration...).

Attestation de formation ou de DPC

Une attestation de présence est signée par chaque participant à l'issue de la formation. L'original est envoyé à l'établissement avec la facture.

Annulation/Remplacement/Report

L'annulation tardive occasionne de nombreuses difficultés. Dans certains cas, un nombre de stagiaire insuffisant ne permet pas une interaction efficace durant la formation. Vous avez bien évidemment la possibilité de reporter votre inscription sur une session ultérieure prévue au catalogue. Vous pouvez également vous faire remplacer par un collaborateur en nous communiquant ses coordonnées par écrit (fax : 01.56.88.03.05 ou mail : info@baqimehp.com).

En cas d'annulation de la part de l'établissement, et si vous ne pouvez ni effectuer de report ni vous faire remplacer, le BAQIMEHP applique les frais suivants :

Pour toute annulation plus de 14 jours avant le début de la formation, le BAQIMEHP remboursera intégralement l'établissement ;

Pour toute annulation moins de 14 jours avant le début de la formation, 30% du coût total seront facturés ;

Pour toute annulation 48 heures avant le début de la formation, la totalité du prix d'inscription sera facturée.

Aucune annulation non confirmée par lettre, fax ou mail ne sera prise en compte.

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, le BAQIMEHP se réserve le droit d'annuler la session au plus tard 7 jours avant la date prévue. Le BAQIMEHP se réserve également le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement ou de remplacer un animateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

En cas d'annulation de la part du BAQIMEHP, un mail sera envoyé à l'établissement 7 jours avant la date de la formation.

Aucune indemnisation ne pourra être demandée dans ces conditions.

Tarifs/Règlement

Tous les prix sont indiqués nets de taxes. Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité. Nos tarifs sont forfaitaires.

N'hésitez pas à contacter notre service formation par téléphone au 01 56 88 03 04 ou par mail info@baqimehp.com

■ BAQIMEHP - 106, rue d'Amsterdam - 75009 Paris ■

■ Tél. : 01 56 88 03 04 ■ Mail : info@baqimehp.com ■ Internet : www.baqimehp.com ■ Réseaux 
 Association Loi 1901 ■ N° Siret : 414 009 928 00030 ■ Organisme de formation agréé n° 117 523 494 75
 Bureau de l'Assurance Qualité & de l'Information Médico-Economique de l'Hospitalisation Privée

Règlement intérieur

OBJET

Article 1 - Le BAQIMEHP est un organisme de formation domicilié 106, rue d'Amsterdam 75009 PARIS. La déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 117 523 494 75 auprès du préfet de la région Ile-de-France. Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L. 6352-3, L. 6352-4 et R. 6352-1 à R. 6352-15 du Code du travail.

Il s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session de formation dispensée par le BAQIMEHP et ce, pour la durée de la formation suivie. Il a vocation à préciser :

- les mesures relatives à l'hygiène et à la sécurité,
- les règles disciplinaires et notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires ainsi que leurs droits en cas de sanctions.

DISCIPLINE

Article 2 - Les horaires de formation sont fixés par le BAQIMEHP et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires.

Article 3 - Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin de la formation, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 4 - Il est formellement interdit aux stagiaires :

- d'entrer dans l'établissement en état d'ivresse ;
- de fumer et de vapoter dans les lieux affectés à un usage collectif et notamment dans les locaux de la formation ;
- d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux ;
- de quitter la formation sans motif ;
- d'emporter tout objet sans autorisation écrite ;
- sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer la session de formation.

SANCTIONS

Article 5 - Tout agissement considéré comme fautif par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par le directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- Exclusion temporaire ou définitive de la formation.

GARANTIES DISCIPLINAIRES

Article 6 - Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui.

Article 7 - Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en main propre à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure, le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité de se faire assister par une personne de son choix (stagiaire ou salarié de l'organisme), sauf si la sanction envisagée est un avertissement ou une sanction de même nature qui n'a pas d'incidence immédiate sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Article 8 - Lors de l'entretien, le directeur ou son représentant précise au stagiaire le motif de la sanction envisagée et recueille ses explications.

Article 9 - La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous la forme d'une lettre remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Article 10 - Lorsqu'un agissement considéré comme fautif a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien.

Article 11 - Le directeur de l'organisme de formation informe l'employeur, l'organisme prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES

Article 12 - Si la durée de la formation est supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles. Le directeur de l'organisme de formation ou ses représentants assurent l'organisation et le bon déroulement du scrutin qui a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures, et au plus tard 40 heures, après le début de la formation. Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer à la formation. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la session de formation, il est procédé à une nouvelle élection. Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des formations et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité au travail, et à l'application du règlement intérieur.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 13 - La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires. Lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

PUBLICITÉ DU RÈGLEMENT

Article 14 - Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire avant toute inscription définitive.

Fait à Paris le 02/01/17

Laetitia BUSCOZ
Directrice



■ BAQIMEHP - 106, rue d'Amsterdam - 75009 Paris ■

■ Tél. : 01 56 88 03 04 ■ Mail : info@baqimehp.com ■ Internet : www.baqimehp.com ■ Réseaux : 
 Association Loi 1901 ■ N° Siret : 414 009 928 00030 ■ Organisme de formation agréé n° 117 523 494 75
 Bureau de l'Assurance Qualité & de l'Information Médico-Economique de l'Hospitalisation Privée

106, rue d'Amsterdam - 75009 Paris

Tél. : 01 56 88 03 04

Fax : 01 56 88 03 05

info@baqimehp.com

www.baqimehp.com

Association Loi 1901

N° Siret 414 009 928 00030

Organisme de formation agréé n° 117 523 494 75

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Par AFNOR Certification

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

